
Programme de Formation

Formation pour Habilitation électrique - B0 H0 H0V - Exécutant / Chargé de chantier - Formation Recyclage



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

- Personnel non-électricien souhaitant recycler la formation Habilitation Electrique H0 B0 H0V Exécutant / Chargé de chantier, et amené à
 - ➔ travailler à proximité d'installations électriques,
 - ➔ circuler dans des locaux techniques,
 - ➔ intervenir sur des ouvrages non électriques en environnement électrique.

Prérequis

- Avoir déjà suivi la formation initiale Habilitation Electrique H0 B0 H0V Exécutant / Chargé de chantier
- (aptitude médicale requise hors champ pédagogique)

Nature de la formation :

Formation réglementaire en prévention du risque électrique, conforme à la norme **NF C 18-510** et basée sur le **référentiel INRS ED6127**, alternant apports théoriques, mises en situation et analyse de situations de travail.

Formacode : 24049 - Habilitation Electrique

Spécialités de formation (Code NSF) : 255 - Electricité, électronique (non compris automatismes, productique)

La formation est dispensée en **langue française**.





Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Identifier les **risques électriques** liés à son environnement,
- Reconnaître les **ouvrages et installations électriques**,
- Connaître et utiliser les **EPC (Equipements de Protection Collective)** applicables en environnement électrique.
- Respecter les **distances et zones de sécurité**,
- Adopter les **comportements adaptés**,
- conduite à tenir en **cas de situation dégradée**.
- Alerter en cas de situation dangereuse.
- Mettre en place, organiser et surveiller la zone de travail.
- **Ne pas dépasser son périmètre d'habilitation**,



Description

Module R1 - Thèmes communs Recyclage, retour d'expérience (Durée indicative 1,5 h)

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Evaluer le risque électrique .

Module R2 - Recyclage, Thèmes spécifiques B0 H0 H0v Exécutant / Chargé de chantier (Durée indicative 4,5 h dont 2 h mini consacrées à la pratique)

- Habilitation indice 0 : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention...
- Documents : type et utilisation (Chargé de chantier uniquement)
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main... : risques et mise en oeuvre.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

Temps Théorique / Pratique : Durée indicative 6 h dont 2 h mini consacrées à la pratique

Les durées et contenus sont construits sur la base des recommandations INRS (ED 6127 – 2020), incluant un temps minimal de mises en situation pratiques.

Évaluations et avis employeur 1h environ

- Évaluation théorique - Savoirs : 15 questions sous forme de QCM ou questions orales, avec un minimum de 70% de bonnes réponses pour valider l'évaluation.
 - Évaluation pratique / Savoir-faire :
 - Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur chantier, ou en champ libre et savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.
 - Avoir un comportement adapté à la situation (/risques).
 - Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de :
 - Chantier,
 - travaux,
 - exploitation électrique, consignation
 - ou de son employeur.
 - Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique.

Émission de l'avis employeur :

- favorable,
- favorable avec restrictions,
- défavorable

L'habilitation n'est jamais automatique.



EPI

Dans le cadre de l'habilitation B0 / H0(V), aucun EPI électrique spécifique n'est requis.

Les équipements utilisés sont ceux liés à l'environnement de travail (tenue de travail adaptée, chaussures de sécurité, casque selon le contexte).

Les EPI électriques (gants isolants, VAT, outils isolés) ne relèvent pas du périmètre de cette habilitation.



Modalités pédagogiques

- ▶ Mode(s) : Plénière, Groupe ou Individuel.
- ▶ Méthode(s) : apports théoriques, échanges dirigés, démonstrations, mises en situation, analyse des cas terrain.

L'apprentissage pratique est basé sur l'acquisition progressive des comportements et raisonnements de prévention, au cours d'une succession de mises en situation et d'exercices pédagogiques.

Chaque demie journée est ponctuée d'une pause de 10 à 15 mn.



Moyens et supports pédagogiques

- ▶ Salle de cours avec tableau numérique ou similaire.
- ▶ Plateforme pédagogique adaptée
- ▶ Supports d'animation (Powerpoint, vidéos ...)
- ▶ En cas de formation intra-entreprise, la mise à disposition des moyens par PEPCI Formation devra être indiquée dans la convention de formation. A défaut, ceux-ci sont de la responsabilité du donneur d'ordre. Dans tous les cas, les équipements doivent être conformes à la réglementation sans quoi la formation ne pourra pas avoir lieu.

Formateurs

Formateur en prévention des risques professionnels, disposant des compétences pédagogiques et techniques adaptées à la formation dispensée, titulaire d'une attestation de compétence spécifique à cette formation et justifiant d'une expérience significative en environnement électrique et/ou industriel. Le formateur intervient dans le respect du périmètre strict de l'habilitation visée et des limites normatives associées.

Nous évaluons et auditons régulièrement nos équipes et nos partenaires, et intégrons les retours d'expérience de nos clients et stagiaires afin de garantir un niveau constant de qualité pédagogique et de cohérence avec les pratiques professionnelles.



Modalités d'évaluation et de suivi

- ▶ Evaluation théorique et pratique (Se reporter au contenu du programme de formation)
- ▶ Attestation de formation
- ▶ Avis employeur PEPCI avec Proposition d'habilitation B0 / H0(V) dans le périmètre formé.
- ▶ La présence et l'assiduité des candidats sont matérialisés par la signature des feuilles de présence.



Informations sur l'admission

Tout candidat doit fournir une pièce d'identité en cours de validité lors de l'inscription ou à défaut au démarrage de la formation pour confirmer son identité. En cas de refus ou d'absence de justificatif, PEPCI formation se réserve le droit de refuser l'accès à la formation. Le délai d'accès à cette formation dépend du planning et des places disponibles.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Nos locaux de PARIS (75011) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre lieu merci de vous renseigner auprès de notre équipe pédagogique.

Pour toute adaptation à une éventuelle situation de handicap, notre référent handicap pourra définir avec vous la possibilité et les conditions de votre inscription ou vous diriger vers une structure plus adaptée. (Renseignements : handicap@pepci.fr)